RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

ARRÊTÉ

relatif au classement de
l'Eglise anglaise de Genève,
bâtiment No 307, sis rue du Mont-Blanc,
sur la parcelle No 5453, feuille 40 du
cadastre de Genève, section Cité
du 16 février 1983

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu la communication de la commission des monuments, de la nature et des sites, du 29 novembre 1982, proposant le classement, au titre d'édifice religieux historique, du bâtiment No 307 sis sur la parcelle No 5453, feuille 40 du cadastre de Genève, section Cité;

vu le dossier de proposition dont il résulte, en substance, que ce bâtiment de style néo-gothique,d'inspiration anglo-normande, construit en 1853 par l'architecte Jean-Pierre Guillebaud (1805-1888), est un témoin important de la culture et de l'architecture de Genève au XIXe siècle;

vu les observations du propriétaire, du 2 septembre 1982;

vu, en droit, la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites, du 4 juin 1976, articles 10 et suivants,

ARRETE :

Article 1

L'Eglise anglaise de Genève, au sens des considérants, est déclarée monument classé.

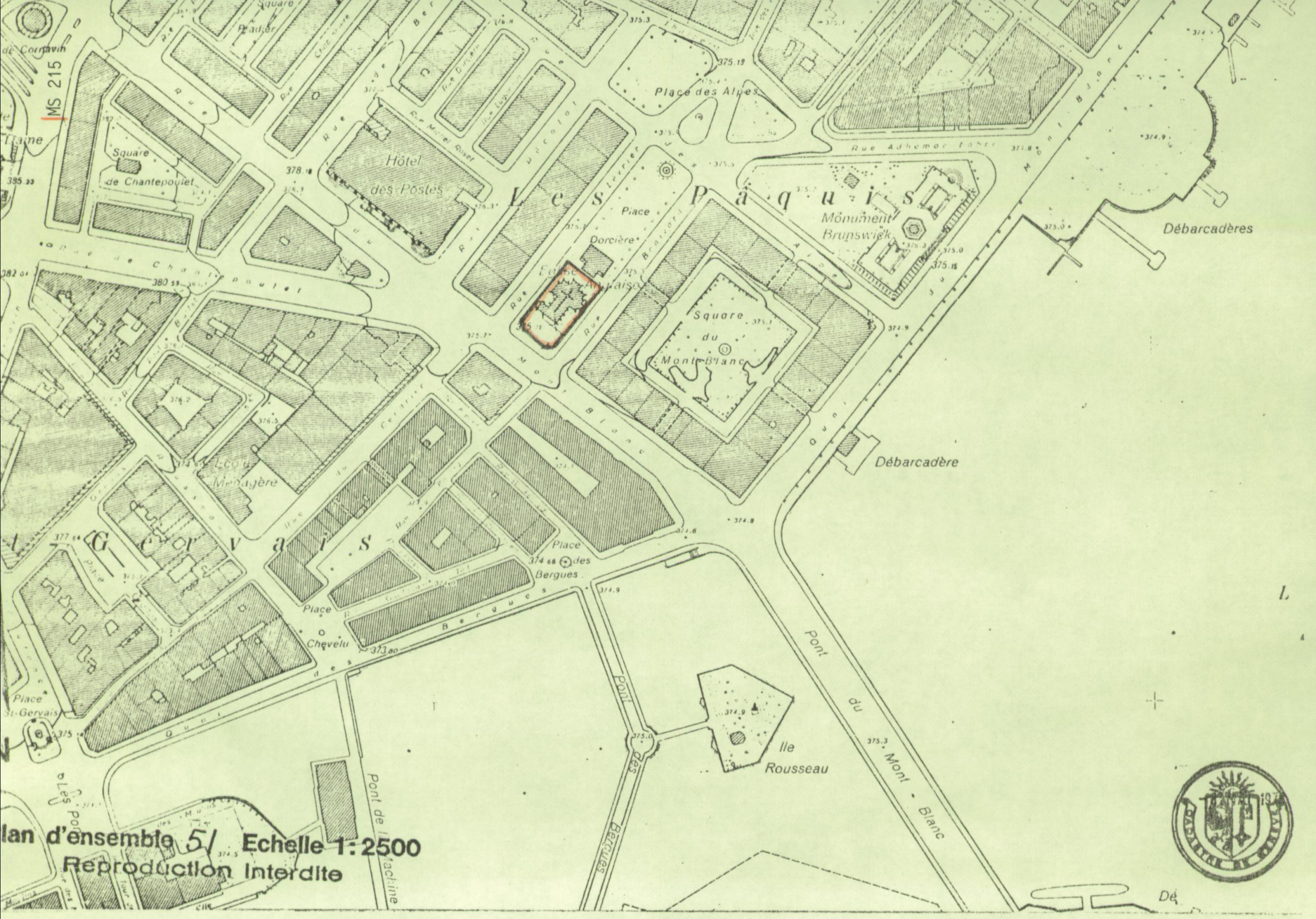
Communiqué à :

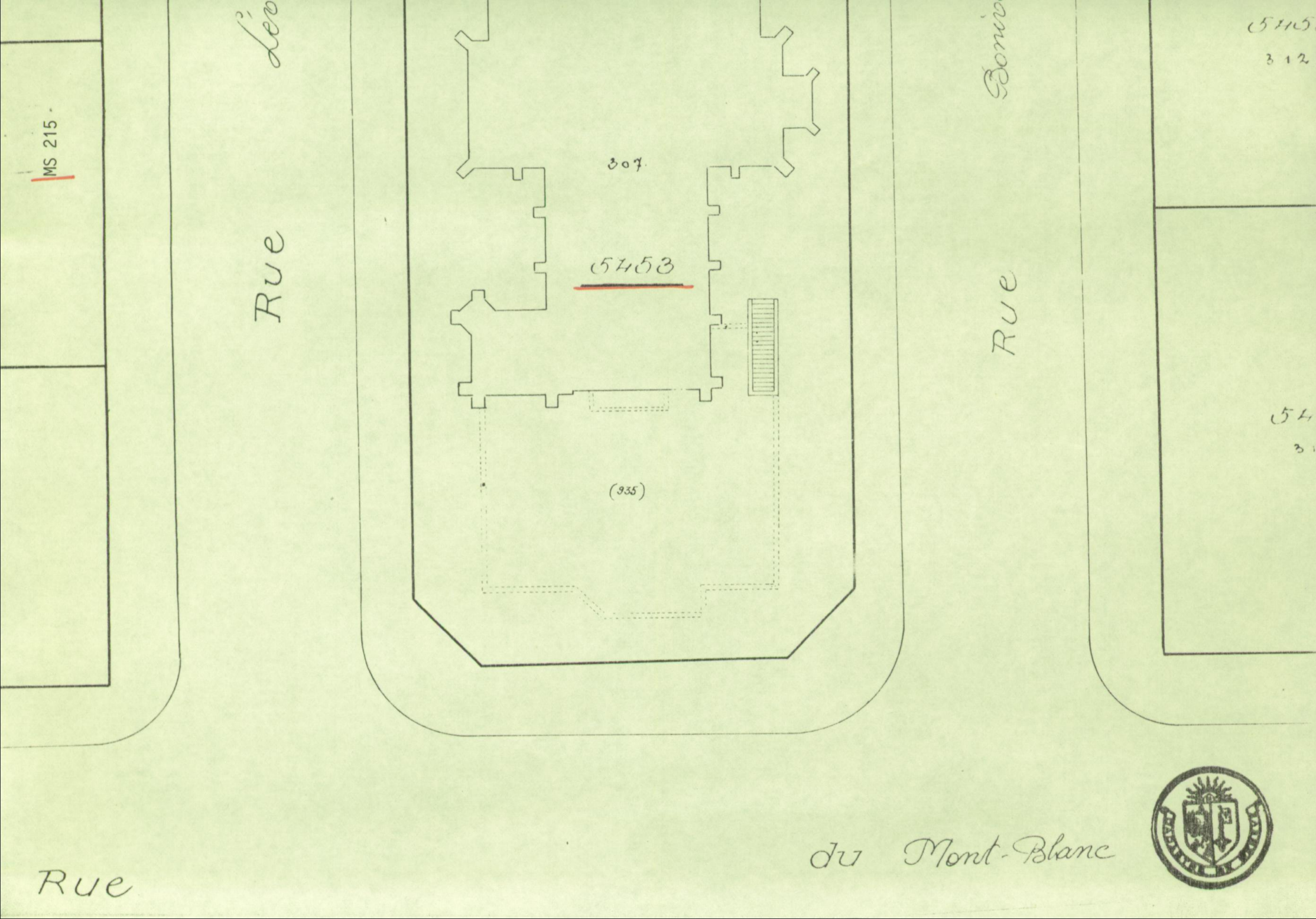
Travaux	7 ex.
Intérieur	1 ex.
Sautier	2 ex.
Intéressé	1 ex.

CONSEIL D'ÉTAT RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat :

D. Haenni


MS 215
Square
de Chantepoulet
Hôtel
des Postes
Rue des Alpes
Place des Alpes
Rue Adhémar Fabri
Mont Blanc
Débarcadères
Les Paquis
Monument
Brunswick
Square
du
Mont-Blanc
Débarcadère
Place
Dorcière
Rue Pierre Fatio
Rue Jean-Gabriel Eynard
Rue de Chantepoulet
Rue Rodolphe Toepffer
Rue Jean-Jacques Rousseau
Rue Jean-Jacques Rousseau
Rue Jean-Jacques Rousseau


MS 215
Rue
307
(935)
Rue
Rue
du Mont-Blanc

REPUBL. [illegible]
ET CANTON DE GENEVE

CADASTRE
(Service technique du Registre Foncier)

MS 215

Extrait du plan cadastral 40

Reproduction interdite

Commune de GENÈVE, sect. CITÉ

Echelle 1 : 250

